



Contrat mandataire auto pour vehicule neuf

Par **ALYOVI**, le **05/04/2008** à **12:16**

Bonjour,rrnJ'ai signé jeudi 2/4 , un contrat de recherche vehicule neuf et payé une provision de 2000 euros .Le lendemain on m'appelle pour me dire , que suite à un bug informatique , la remise s'applique sur un modele de 120 chevaux et non pas 140 chevaux comme indiqué sur le contrat.rnPour arriver à signer ce contrat , j'ai passé plusieurs semaines de recherches et j'ai également débloquer 20 000 euros de mon plan epargne entreprise.rnQuelles sont les obligations du vendeur ?rnLa vente s'est effectuée à distance (site internet puis echanges telephoniques).rnA vous lire .rnCordialement .rnJAECK Alain.